



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Retour
sur

Une fin d'année riche pour les étudiants en licence de Droit à Reims

À l'occasion de la clôture de l'année universitaire sur le campus de Reims, les étudiants de troisième année de licence en Droit, parcours Droit public, sont partis à la découverte des grandes institutions européennes et nationales.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP

FORMATION REIMS PARTENARIAT

Une immersion au cœur des grandes institutions

Dans le cadre de leur formation, les étudiants de troisième année de licence en droit, parcours droit public, ont eu l'opportunité de se rendre à Strasbourg pour visiter plusieurs institutions majeures : **la Cour européenne des droits de l'Homme** et le **Parlement européen**. Ce déplacement leur a permis de mieux appréhender concrètement le rôle de ces institutions dans la protection des droits fondamentaux et le fonctionnement de la démocratie européenne.

Au-delà des visites, **les étudiants ont pu échanger directement avec des juristes en activité**, offrant un éclairage précieux sur la réalité des métiers du droit à l'échelle européenne.

Le lendemain, cette immersion s'est poursuivie au niveau national avec une visite du **tribunal administratif de Châlons-en-Champagne**. Les étudiants ont pu rencontrer le président de la troisième chambre ainsi que son rapporteur public, découvrant ainsi le fonctionnement de la justice administrative et ses enjeux au quotidien.

La phase complémentaire sur Parcoursup a débuté depuis le jeudi 11 juin. Chaque jour, des places se libèrent dans les différentes formations, offrant une opportunité à ceux qui n'avaient pas candidaté.

>> En savoir plus sur le calendrier Parcoursup

>> Découvrir la licence Droit

Des partenariats au service de la formation

Dans une dynamique de renforcement des liens entre l'ICP et les institutions judiciaires, deux conventions ont été signées cette année.

Convention avec le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Une convention-cadre a été conclue avec le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. Ce partenariat permettra, dès la licence, de sensibiliser les étudiants aux enjeux croissants de la justice administrative et de leur faire découvrir les métiers du droit public au plus près du terrain.

Convention avec le tribunal judiciaire de Reims

Par ailleurs, une convention a également été signée avec le tribunal judiciaire de Reims. Cet accord ouvre de nouvelles perspectives pédagogiques en offrant aux étudiants la possibilité de découvrir concrètement la réalité de la justice, d'accéder aux lieux où le droit se construit et de rencontrer les professionnels qui le font vivre au quotidien.

Au-delà des seuls étudiants en droit, cette initiative vise également à **sensibiliser l'ensemble des étudiants** du campus, y compris les non-juristes, au monde judiciaire. Une démarche essentielle pour mieux comprendre le rôle fondamental de la justice, pilier de l'État de droit et de la démocratie.

La poursuite d'études pour les étudiants en droit sur le campus de Reims

Dans la continuité de leur parcours, les étudiants en licence de Droit ont désormais l'opportunité de poursuivre leur cursus directement sur le campus, grâce à l'ouverture de nouveaux masters.

Les étudiants souhaitant s'orienter en droit privé peuvent candidater au :

> Master Droit de la famille et du patrimoine

Candidatures possibles en phase complémentaire sur MonMaster, du 19 au 25 juin.

Les étudiants en droit public peuvent quant à eux intégrer le :

> Master Affaires publiques et gouvernance des territoires

Nouvelle vague de candidatures ouverte jusqu'au 30 juin sur le site de l'ICP.

Publié le 17 juin 2026 – Mis à jour le 17 juin 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

PARTENARIAT

